

L'éducation spécialisée

ASH : Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés

Les enseignants et les collaborateurs

- AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap (ex AVS)

AESH M accompagnement mutualisé

Il intervient pour un ou plusieurs enfants qui ne requièrent pas une attention permanente.

AESH I accompagnement individuel

Il intervient auprès d'un élève, selon le nombre d'heures défini par la notification MDPH.

AESH Co accompagnement collectif

Il intervient dans le cadre d'une ULIS école, collège ou lycée

- CAPA-SH : Certificat d'Aptitude Professionnelle pour les Aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de Handicap

Option A: élèves sourds et malentendants,

Option B: élèves aveugles ou malvoyants,

Option C: élèves présentant une déficience motrice grave ou un trouble de la santé évoluant sur une longue période et/ou invalidant,

Option D: élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives,

Option E: aides spécialisées à dominante pédagogique,

Option F: aide pédagogique auprès des élèves des établissements et sections d'enseignement général et professionnel adapté,

Option G: aides spécialisées à dominante rééducative.

Les parcours et établissements spécialisés

IME : Institut Médico Educatif. Les élèves qui fréquentent ces établissements souffrent de handicap à dominante intellectuelle.

IEM : Institut d'Education Motrice. Les élèves qui fréquentent ces établissements souffrent de handicap à dominante motrice.

Itep : Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique. Les élèves souffrent de troubles de la conduite et du comportement

ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire. Les élèves orientés en ULIS sont ceux qui nécessitent un enseignement adapté dans le cadre de regroupements et dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire. Il existe des

UPE2A: Les Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A) accueillent des élèves non francophones, personnalisent leurs parcours et organisent les liens avec la classe ordinaire dans l'objectif d'inclusion scolaire et d'acquisition du socle commun.

Les élèves à besoin particuliers :

Les structures avec lesquelles on collabore

- RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté. Il est composé de maitres E, maitre G et d'un psychologue scolaire et dispense des aides pédagogiques et rééducatives en soutien aux enseignants.

- CMPP : Les Centre Médico Psycho Pédagogiques sont des centres de consultation, de diagnostic et de soins ambulatoires recevant des enfants ainsi que leurs familles.

- CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce. Structure qui diagnostique et prend en charge des enfants présentant un handicap.

- MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées. C'est via cet établissement que les dossiers pour les élèves en situation de handicap sont constitués.

- SEGPA : Section Générale et Professionnelle Adaptée. Située dans les collèges, elle accueille, après le CM2, des élèves présentant des difficultés d'apprentissage graves et durables, qui ne maîtrisent pas toutes les connaissances et compétences attendues à la fin de l'école primaire

Les actions que l'on met en place

- PAI : Projet d'Accueil Individualisé. Il est réalisé par le médecin scolaire et concerne les élèves ayant des pathologies chroniques, des intolérances alimentaires ou des allergies. Il vise l'aménagement de la scolarité, le traitement médical et le protocole d'urgence

- PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé. Rédigé par l'équipe pédagogique, il vise des aménagements et adaptations pédagogiques en réponse à des troubles de l'apprentissage (dyslexie, dysphasie...).

- PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Educative. Il est rédigé par le directeur de l'école, en réponse à une maîtrise insuffisante de certaines compétences et connaissances. Il vise la mise en place de pratiques pédagogiques diversifiées et différenciées

**Adhérer au SE-UNSA 43,
c'est faire le choix d'un syndicat utile!**

43@se-uns.org

04 71 09 28 43

